



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 46092

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur l'augmentation du nombre des fonctionnaires pour 2000 et 2001. En effet, il semblerait que contrairement aux engagements sur les dépenses publiques, remis à Bruxelles par le Premier ministre, la France s'oriente à nouveau vers une augmentation du nombre de ses fonctionnaires. A l'heure actuelle le nombre global de fonctionnaires travaillant pour l'Etat est d'environ 1,6 million de personnes. Aussi, il souhaiterait connaître l'effectif des fonctionnaires par administration pour les années 1998, 1999, 2000 et les prévisions pour l'année 2001.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'Union économique et monétaire, la France s'est engagée, à l'instar de ses partenaires européens, à maîtriser l'évolution de ses dépenses publiques. Le programme pluriannuel de stabilité des finances publiques transmis par le gouvernement à la Commission européenne en 1999 prévoit ainsi que les dépenses ne devront pas augmenter de plus de 1 % en volume sur trois ans (2001, 2002, 2003). Les dépenses liées à la fonction publique, comme l'ensemble des autres postes budgétaires, sont donc soumises à une contrainte forte, qui suffirait à empêcher à elle seule une évolution importante du nombre de fonctionnaires. En outre, le poids de cette dépense dans le budget de l'Etat amène le Gouvernement à accorder une attention particulière à sa maîtrise. Dans ce cadre, le Premier ministre a rappelé le 22 mars dernier que le principe global de stabilité du nombre de fonctionnaires était maintenu, sous réserve de dérogations limitées examinées au cas par cas par le Gouvernement et devant s'inscrire dans les perspectives de gestion des finances publiques rappelées ci-dessus, notamment par le biais d'une programmation pluriannuelle des effectifs sur la même période. Les effectifs des différents départements ministériels devraient donc rester globalement stables au cours des années à venir. Les effectifs pour les années 1998, 1999 et 2000 sont présentés dans le tableau suivant. (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46092

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2000, page 2811

Réponse publiée le : 10 juillet 2000, page 4187